

Arrêté n° 9920 MEF/CDE du 22 octobre 2020 portant délégation de signature de Mme Noëlyne Teiti, contrôleur des dépenses engagées, au profit d'agents placés sous son autorité

(NOR : CDE2054935AM)

Paru in extenso au journal officiel n°86 N du 27/10/2020 à la page 15492 dans la partie Ministère des finances, de l'économie

Version en vigueur au 26/08/2022

Le ministre des finances, de l'économie, en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée et de la coordination de l'action gouvernementale,
 Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
 Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
 Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
 Vu l'arrêté n° 717 PR du 17 septembre 2020 modifié relatif aux attributions du ministre des finances, de l'économie, en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée et de la coordination de l'action gouvernementale ;
 Vu l'arrêté n° 241 CM du 21 février 2019 portant création et organisation du service du contrôle des dépenses engagées ;
 Vu l'arrêté n° 201 CM du 26 février 2020 portant nomination de Mme Noëlyne Teiti, en qualité de contrôleur des dépenses engagées ;
 Vu l'arrêté n° 1414 CM du 10 septembre 2020 relatif au régime des délégations de signature ;
 Vu l'arrêté n° 9666 MEF du 15 octobre 2020 portant délégation de signature à Mme Noëlyne Teiti, contrôleur des dépenses engagées ;
 Vu la circulaire n° 8 CM du 19 octobre 1984 relative à la signature du courrier,

Arrête :

Article 1er *Rédaction issue de Arrêté n° 8989 MEF/CDE du 19 août 2022*

Délégation de signature est donnée à Mme Gladys Wong Foo, contrôleur adjoint des dépenses engagées à l'effet de signer les actes énumérés aux articles 1 et 2 de l'arrêté n° 9666 MEF du 15 octobre 2020 portant délégation de signature à Mme Noëlyne Teiti, contrôleur des dépenses engagées.

Art. 2 *Rédaction issue de Arrêté n° 5881 MEF/CDE du 3 juin 2022*

Article abrogé

Art. 3 *Rédaction issue de Arrêté n° 8989 MEF/CDE du 19 août 2022*

Délégation de signature est donnée aux contrôleurs délégués ci-après désignés, pour signer, chacun pour ce qui concerne son périmètre de compétence, les bordereaux de transmission et les lettres émis dans le cadre du contrôle des propositions d'engagement et adressés aux cabinets ministériels, aux chefs de services, aux directeurs d'établissements publics administratifs et au conseil économique, social, environnemental et culturel :

- Mme Hinerava Le Mercier, responsable de la cellule "CDE-fonctionnement" ;
- Mme Paule Maeva Wong Chou, adjointe au responsable de la cellule "CDE-fonctionnement" ;
- Mme Haydée Lilin, responsable de la cellule "CDE-investissement" ;
- M. Edouard Chin, adjoint au responsable de la cellule "CDE-investissement" ;
- M. Samuel Buzy, responsable de la cellule "CDE-rémunérations" ;
- Mme Josiane Ligne, adjointe au responsable de la cellule "CDE-rémunérations" ;
- Mme Chantal Wong Cun Tham, responsable de la cellule "CDE-établissements publics" par intérim ;
- Mme Marie-Claude Gazon, responsable de la cellule "CDE-CHPF" ;
- Mme Rebecca Garbutt, adjointe au responsable de la cellule "CDE-CHPF" ;
- Mme Lise Vongue, contrôleur délégué de la subdivision déconcentrée des îles Marquises ;
- Mme Virginie Amaru, contrôleur délégué de la subdivision déconcentrée des îles Sous-le-Vent.

Art. 4

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 22 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le contrôleur des dépenses engagées,
Noëlyne TEITI.

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 9920 MEF/CDE du 22 octobre 2020](#), JOPF n° 86 N du 27/10/2020 à la page 15492
 - [Arrêté n° 11481 MEF/CDE du 15 octobre 2021](#), JOPF n° 85 N du 22/10/2021 à la page 25125
 - [Arrêté n° 1745 MEF/CDE du 3 mars 2022](#), JOPF n° 20 N du 11/03/2022 à la page 5016
 - [Arrêté n° 3224 MEF/CDE du 6 avril 2022](#), JOPF n° 29 N du 12/04/2022 à la page 7703
 - [Arrêté n° 5881 MEF/CDE du 3 juin 2022](#), JOPF n° 46 N du 10/06/2022 à la page 12500
 - [Arrêté n° 8989 MEF/CDE du 19 août 2022](#), JOPF n° 68 N du 26/08/2022 à la page 18639
- L'arrêté n° 5881 MEF/CDE du 3 juin 2022 portant modification de l'arrêté n° 9920 MEF/CDE du 22 octobre 2020 portant délégation de signature de Madame Noëlyne Teiti, contrôleur des dépenses engagées, au profit d'agents placés sous son autorité, est abrogé.